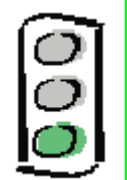
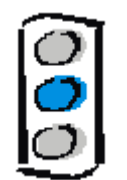
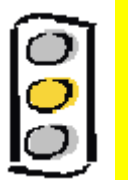


I. Les trois boîtes définies à Marrakech (1994)

Dans les négociations à l'OMC, les subventions sont généralement classées en « catégories », désignées par une couleur à l'image des feux de la circulation. Dans le domaine agricole, les choses sont plus compliquées, avec l'apparition d'une boîte bleue.

 <p>Boîte Verte <i>Aides autorisées sans limite</i></p>	 <p>Boîte Bleue <i>Aides tolérées</i></p>	 <p>Boîte orange <i>Aides à éviter, à réduire</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recherche, formation, conseil <input type="checkbox"/> Protection de l'environnement <input type="checkbox"/> Connaissance et promotion des marchés <input type="checkbox"/> Aide alimentaire <input type="checkbox"/> Calamités, cessation d'activités, gel des terres pluriannuels <input type="checkbox"/> Aides directes découplées « non liées à la production, ni au marché ». 	<p>Aides au cheptel ou à l'hectare, payées sur un rendement fixe, non liées au prix</p> <p>= aides PAC aux cultures et bovins</p> <p>= aides américaines aux cultures avant 1996</p>	<p>Soutien directement lié au volume de production ou au prix, entraînant des distorsions dans les échanges</p> <p>= soutien par les prix (en Europe : lait, sucre) = aides contracycliques américaines (lait et cultures)</p>
	<p>7 pays ont la possibilité d'utiliser de telles aides : l'Europe, les USA (qui n'en utilisent plus), le Japon, la Norvège, La République Slovaque, la Slovénie et l'Islande.</p>	<p>34 pays membres de l'OMC ont déclaré des soutiens dans cette catégorie</p>

Une autre règle : la règle DE MINIMIS : Les aides qui ne dépassent pas 5 % de la valeur de la production agricole sont tolérées, sans réduction. Cette règle s'est avéré un fourre-tout mal défini.

Le soutien à l'agriculture, toute boîte confondue, calculé à l'OMC est beaucoup plus élevé pour l'Europe que pour ses partenaires. En 1999 par exemple :

- Europe : 93 milliards de dollars
- USA : 74 milliards de dollars
- Japon : 31 milliards de dollars

Le mode de soutien de l'Europe est en évolution constante : d'un soutien exclusivement orange dans les années 1990, les réformes de 1992 et 1999 ont dégonflé cette boîte pour remplir la boîte bleue avec les aides cultures et bovins. La réforme de 2003, va encore dégonfler la boîte orange en baissant le prix du lait, et faire passer les aides PAC dans la boîte verte en les découplant.

II. Les changements de l'accord du 1er août

1. **Création d'un indicateur de soutien total** (hors boîte verte) = boîtes orange + bleue + de minimis

Cet indicateur devra être réduit d'un taux d'autant plus fort pour les pays au niveau de soutien les plus élevés, et pour tous, de 20 %, dès la première année d'application du nouvel accord.

Commentaires : Pénalisation des pays soutenant le plus leur agriculture : Norvège, Suisse, Japon. Les conséquences devraient être limitées pour l'Europe qui a une 'référence historique' élevée et donc de grandes marges de réduction des boîtes bleue et orange, après les réformes successives de la PAC.

2. **Elargissement de la définition de la boîte bleue** : les aides anticycliques américaines aux cultures pourront y être intégrées, mais pas les paiements anticycliques laitiers.

3. **Le montant total des aides de la boîte bleue est plafonné, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.** Chaque pays aura à choisir :

- un plafond égal à 5 % de la production agricole,
- ou la moyenne des valeurs de la boîte bleue ces dernières années.

Commentaires : Comme l'UE a fait passer 88 % de ses aides dans la boîte verte avec le découplage, le montant restant en boîte bleue sera symbolique.

Les paiements anticycliques laitiers américains (liés aux prix) ne semblent pas pouvoir être classés dans la nouvelle boîte bleue (1,8 milliard de \$ en 2002 + 2003) - agri US n°106

4. **Réduction de la boîte orange** (soutiens liés aux prix). Le % reste à fixer mais il sera d'autant plus élevé pour un pays que le volume de sa boîte est élevé.

5. **La boîte verte est maintenue** « dans ses principes » mais ses critères vont être clarifiés.

Commentaires : Les négociateurs européens se veulent rassurants sur le risque d'une remise en cause profonde, mais beaucoup de pays voudront être très restrictifs sur les aides rentrant dans cette boîte.

6. Le pourcentage maximal (5 % aujourd'hui) de **la clause de minimis** reste à négocier

Commentaires : les USA sont les principaux utilisateurs de cette clause, qui leur permet d'exempter environ 10 milliards de dollars d'aides de toute discipline.

Conclusion : Ces calculs sur le soutien sont affreusement techniques. Pour l'Europe, le découplage des aides a fait passer 88 % des aides européennes en boîte verte, ce qui simplifie beaucoup le problème.

Au-delà de l'aspect calculs d'épicier, ces boîtes jouent un rôle d'orientation non négligeable sur la politique agricole des états. Elles orientent les choix des réformes agricoles.